



RE
DEPA
ID : 084-268400736-20230404-DCA2023_01-DE

CCAS DE MORMOIRON
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Délibération n° 1/2023

Date de convocation :
29/03/2023

Membres en exercice : 13

Votants : 8

POUR : 8

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le Président certifie le
caractère exécutoire de la
présente décision.

Acte publié le : 06-04-23



L'an DEUX MILLE VINGT TROIS et le trois avril à dix-huit HEURES trente MINUTES, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Mormoiron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Mormoiron, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de :

Régis SILVESTRE, Président :

Présents : Isabelle CHANTREL, Bernard LECOMTE, Christel VITALBO, Gil ROSA, Julien SANCHEZ, Charlène SILVESTRE, Brigitte BASTOGNE

Absents : CONIL Laurent, DELARRAT Rima, BOISSON Claude, MOURIES Henry, DELFINO Caroline

Secrétaire de Séance : Madame AKRACH Adjoint Administratif territorial assistait à la réunion

SUBVENTION RESTAURANT DU COEUR

Monsieur le Président indique que les Restaurants du Cœur ont sollicité le CCAS pour une demande de subvention d'un montant de 2 000 euros afin de poursuivre leurs actions en faveur des personnes en difficulté. Une quinzaine de familles bénéficie de la commune bénéficie de leur aide directement. Monsieur le Président demande au conseil de bien vouloir délibérer.

Après délibération,

Le conseil d'administration, à l'unanimité
CONSIDERANT les besoins et l'action des Restaurants du Cœur

Le conseil d'administration ayant oui l'exposé de Madame CHANTREL, rapporteur et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DIT** que les crédits seront pris au compte 6574 inscrits au budget 2022
- **AUTORISE** Monsieur Le Président à signer tout acte se rapportant à la présente.
- **ACCORDE** une subvention d'un montant de 1 000 euros aux Restaurants du Cœur du Vaucluse, 14 Avenue de l'Etang 84 000 AVIGNON

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Ont signé les membres présents,
Pour copie conforme.

Le Président

Régis SILVESTRE

